

Atlantis TV & Pôle Emploi

UNDIA LE 24 MAI 2018

Bug de télétransmission

Si vous avez travaillé pour Atlantis et que vous vous rendez compte de dysfonctionnements auprès de Pôle emploi (piges considérées comme relevant du régime générale) ne vous inquiétez pas : le sujet est identifié.

Lors de la télétransmission des AEM il peut arriver que certains fichiers « bloquent » dans le système de Pôle emploi.



Cela a pour incidence de basculer certaines AEM au régime général.

Ces erreurs qui surviennent de manière aléatoire sont infondées : Atlantis TV dispose en effet de la certification sociale nécessaire et nombreuses AEM sont traitées sans problème.

Pôle emploi répond qu'il s'agit d'un bug lors du traitement informatique ; comme tous les bugs, cette erreur se produit de manière aléatoire.

Atlantis et Pôle emploi ont conjointement mis en place une procédure supplémentaire depuis avril 2018 (ajout du numéro de certification Atlantis sur chaque AEM).

Toutefois, il se peut que certaines AEM traitées préalablement résident dans le système, car Pôle emploi refuse de vérifier l'ensemble des AEM des mois passés.

Ainsi, si Pôle emploi vous signale que certaines de vos AEM sont considérées comme relevant du régime général, il vous faudra prendre contact avec Atlantis.

Bien que contraignante pour chacun, la simple confirmation d'Atlantis auprès de pôle emploi règle le problème en rebasculant ces heures au régime intermittent.

Contactez AtlantisTV

Si vous vous rendez compte que vos heures effectuées n'ont pas été prise en compte correctement, **nous vous recommandons de contacter la comptabilité d'Atlantis** qui règlera le problème directement avec Pôle emploi :

enauraye@atlantistv.fr : aide comptable en charge des déclarations et gestion des paie intermittents

stephanie@atlantistv.fr : directrice comptable

Mettez également en copie Hafida afin qu'elle puisse suivre ce dossier et remonter si besoin au niveau de Pôle emploi : hafida@atlantistv.fr

WWW.UNDIA.FR

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : [@ASSOUNDIA](https://www.facebook.com/ASSOUNDIA), SUR TWITTER : [@ASSOUNDIA](https://twitter.com/ASSOUNDIA) ET INSTAGRAM : [@ASSO_UNDIA](https://www.instagram.com/ASSO_UNDIA)

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION IPHONE GRATUITE : APP.UNDIA.FR

POUR TOUT PROBLÈME LIÉ À L'INTERMITTENCE : ASSISTANCE@UNDIA.FR (ADHÉRENTS SEULEMENT)

POUR ADHÉRER : ADHESION.UNDIA.FR

CRÉDIT IMAGE : ATLANTISTV.FR